

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU
PUY-DE-DOME

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **26**

Procurations : **5**

Nombre de conseillers
absents : **2**

OBJET :
**Accord cadre mono-
attributaire à bons de
commande pour la
réalisation de travaux
dans les bâtiments
communaux**

SEANCE DU MARDI 14 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 14 novembre 2023 à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le
mercredi 08 novembre 2023 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous
la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, Catherine
PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Sophie
DELAIGUE, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO,
Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre SUREDA, Thierry BARTHELEMY,
Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Serap
ALP, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et
Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

David DEROSSIS à Stéphane RODIER,
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON,
Lisa ASAR à Claude GOUILLON-CHENOT,
Patricia BOSTMAMBRUN à Catherine PAPUT,
Pepa CAENEN à Hélène BOUDON,
Michelle MAGNOL à Martine MUNOZ,

Etaient absents ou excusés :

Didier STURMA,
Betul SIMSEK.

Secrétaire de séance :

Martine MUNOZ

ACCORD CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code de la Commande Publique ;
- Vu la réunion de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 8 novembre 2023.

- **Considérant** le lancement d'une consultation sous la forme d'un appel d'offres ouvert, avec envoi de l'avis d'appel à la concurrence le 7 septembre 2023 sur la plateforme de dématérialisation centreofficielles.com ainsi qu'au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) le 8 septembre 2023, avec une date de remise des offres fixées au 13 octobre 2023.
- **Considérant** que lors de sa réunion du 8 novembre 2023, la CAO a attribué les lots aux entreprises suivantes :
 - Lot 1 – Démolition/Désamiantage : entreprise SAS DB CENTRE (18190 Chateauneuf-sur-Cher),
 - Lot 4 - Etanchéité : entreprise SOPREMA ENTREPRISES (63630 Gerzat),
 - Lot 5 – Métallerie/Serrurerie : entreprise SAS JAKUBOWSKI (63300 Thiers),
 - Lot 9 – Plomberie/Chauffage/Ventilation/Climatisation : entreprise CELIUM ENERGIES CENTRE (63000 Clermont-Ferrand),
 - Lot 10 – Peinture/Revêtements de sol : entreprise DECORAMA (63000 Clermont-Ferrand),
 - Lot 11 – Electricité courants forts et faibles : entreprise ELEC INDUSTRIE (63300 Thiers)
- **Considérant** que suite à l'ouverture des offres, certains lots ont dû être déclarés infructueux en raison d'une absence d'offre et feront l'objet d'une reconsultation :
 - Lot 3 – Charpente bois/ossature bois/Couvertures/Zinguerie
 - Lot 6 - Plâtrerie/Cloisons/Faux plafonds
 - Lot 7 – Menuiserie/Agencement
 - Lot 8 – Menuiseries extérieures/Stores/Vitrage/Volets roulants
- **Considérant** que la CAO a également décidé, à l'unanimité, de déclarer le lot 2 - Gros œuvre/Carrelage sans suite (article R.2185-1 du Code de la commande publique) en raison d'une insuffisance de concurrence sur ce lot. Il est décidé de relancer une consultation.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

- **Autorise** le Maire à signer les marchés suivants pour une durée d'un an, renouvelable 3 fois :
 - Lot 1 – Démolition/Désamiantage : entreprise SAS DB CENTRE (18190 Chateauneuf-sur-Cher) pour un montant minimum annuel de 20 000 euros HT et un montant maximum annuel de 180 000 euros HT,
 - Lot 4 - Etanchéité : entreprise SOPREMA ENTREPRISES (63630 Gerzat) pour un montant minimum annuel de 50 000 euros HT et un montant maximum annuel de 200 000 euros HT,
 - Lot 5 – Métallerie/Serrurerie : entreprise SAS JAKUBOWSKI (63300 Thiers) pour un montant minimum annuel de 50 000 euros HT et un montant maximum annuel de 200 000 euros HT,
 - Lot 9 – Plomberie/Chauffage/Ventilation/Climatisation : entreprise CELIUM ENERGIES CENTRE (63000 Clermont-Ferrand) pour un montant minimum annuel de 30 000 euros HT et un montant maximum annuel de 200 000 euros HT
 - Lot 10 – Peinture/Revêtements de sol : entreprise DECORAMA (63000 Clermont-Ferrand) pour un montant minimum annuel de 20 000 euros HT et un montant maximum annuel de 100 000 euros HT
 - Lot 11 – Electricité courants forts et faibles : entreprise ELEC INDUSTRIE (63300 Thiers) pour un montant minimum annuel de 50 000 euros HT et un montant maximum annuel de 200 000 euros HT

Le secrétaire de séance,



Martine MUNOZ

le Maire,



MAIRIE DE THIERS
PUY-DE-DÔME

Stéphane RODIER

Envoyé en préfecture le 27/11/2023

Reçu en préfecture le 27/11/2023

Publié le 27/11/2023



ID : 063-216304303-20231114-231114_20-DE